



Plan de protection ISF Biel / Bienne [Version du 17 juillet 2021]

Introduction

Ce plan de protection, valable pendant toute la durée du Festival, contient les dispositions auxquelles toutes les personnes qui participent de quelque manière que ce soit au Festival international d'échecs de Bienne 2021 doivent obligatoirement se soumettre. Les personnes qui ne s'y conforment pas peuvent être sanctionnées par les organisateurs – y compris par l'exclusion du tournoi et l'interdiction d'entrer dans le Palais des Congrès.

Le comité d'organisation du Festival est conjointement responsable de l'application des mesures édictées dans le plan de protection. Pour assurer l'efficacité de leur transposition concrète pendant le Festival, Paul Kohler (remplaçant: Peter Bohnenblust) est nommé référent COVID-19. Il prendra toutes les mesures nécessaires au contrôle de la bonne tenue des exigences contenues dans ce plan de protection.

Le comité d'organisation déploie un maximum d'efforts pour protéger la santé de tous les participants et personnes impliquées dans le Festival. Chacun doit cependant être conscient que le risque d'infection est toujours possible. Il en va dès lors de la responsabilité personnelle de chacun de décider s'il veut ou non participer au Festival dans ces conditions.

Le comité d'organisation du Festival d'échecs de Bienne ainsi que la Fédération Suisse des Échecs déclinent toute responsabilité en cas d'une éventuelle infection au COVID-19 ou à un de ses variants.

Principes de base relatifs à la situation sanitaire actuelle

Les mesures relatives à l'épidémie du COVID-19 ont été notablement assouplies, à la condition que lors de rassemblements dans l'espace public soient respectées les règles d'hygiène et de distanciation adaptées, et que puisse être établi le traçage des personnes qui sont restées en contact rapproché.

Notre concept de protection se base sur la législation de l'OFSP, ainsi que sur les dernières directives des autorités fédérales et cantonales bernoises:

- OFSP: [Mesures et ordonnances liées au CORONAVIRUS](#)
- OFSP: [Prescriptions pour les plans de protection](#)
- Canton de Berne: [Manifestation sans certificat COVID](#)
- Informations directement obtenues auprès de l'équipe spécialisée de la [Direction de la santé](#) du Canton de Berne.

Objectifs

En élaborant ce plan de protection, le comité d'organisation du Festival poursuit les objectifs suivants:

- L'objectif principal vise à prendre toutes les mesures appropriées pour protéger contre une contamination au coronavirus tous les participants, le staff d'organisation et toutes les personnes qui pénètrent dans le Palais des Congrès pendant la durée du Festival.
- L'objectif second est de proposer aux différents groupes du microcosme échiquéen – joueurs d'élite, amateurs et juniors – un Festival attractif malgré les circonstances.

54. INTERNATIONALES SCHACHFESTIVAL BIEL
54^e FESTIVAL INTERNATIONAL D'ÉCHECS DE BIENNE
54th BIEL INTERNATIONAL CHESS FESTIVAL

www.bielchessfestival.ch

24.07. – 04..08.2021



Dispositions générales

Notre partenaire médical Hirslanden Klinik Linde conseille le CO sur les questions de santé et de corona.

Toutes les parties prenantes – participants, staff, spectateurs – se soumettent aux règles générales suivantes:

- Garder à chaque fois que cela est possible une distance de 1,5m.
- Adopter les prescriptions d'hygiène devenues courantes, comme se laver régulièrement et soigneusement les mains.
- Les personnes présentant des symptômes liés au COVID-19 n'entrent pas dans le Palais des Congrès, respectivement quittent sans délai l'enceinte du tournoi. Elles annonceront à l'organisateur le résultat des tests qu'elles auront faits par la suite.

Les organisateurs:

- installent des stations de désinfection à toutes les entrées.
- Aèrent régulièrement des salles de jeu.
- Assurent le nettoyage régulier des WC et des poubelles.
- Veillent à ce qu'aucune personne non identifiée ne pénètre dans le Palais des Congrès, garantissant ainsi que la limite de 250 personnes ne soit jamais dépassée.

Conditions de jeu

Il est permis de jouer aux échecs dans les conditions habituelles, en observant les dispositions suivantes:

Tournois comprenant des participants âgés de plus de 16 ans:

Le port du masque est obligatoire dans tout le bâtiment. Cependant, une fois assis à leur échiquier, les joueurs qui le désirent peuvent l'enlever. Le nombre total de participants aux opens comprenant des participants âgés de plus de 16 ans est limité afin de garantir que le nombre total de personnes présentes dans le bâtiment, respectivement dans chaque salle de jeu, ne dépasse jamais 250 personnes, et que la capacité de la salle de jeu ne soit pas occupée à plus de 2/3. Pour ces mêmes raisons, seules les personnes dûment accréditées et munies d'un badge peuvent pénétrer dans le Palais des Congrès.

Les juniors et les joueurs handicapés participants au MTO ou à l'ATO ont droit à 1 accompagnant, qui devra faire la demande de badge en envoyant un courriel à info@bielchessfestival.ch avec son nom, prénom, adresse, n° de téléphone et indication du nom du joueur qu'il accompagne et pourra le retirer au bureau d'accueil.

Les tournois jusqu'à U16

Le port du masque n'est obligatoire que pour les adultes (accompagnants et staff). Les tournois juniors ont lieu dans une deuxième zone de jeu (Salle des Sociétés), laquelle dispose d'une entrée séparée (à droite du bâtiment). Seules les personnes dûment accréditées et munies d'un badge peuvent pénétrer dans la zone de jeu. Le badge ne donne pas accès aux autres zones du Palais des Congrès.

Les parents et autres accompagnateurs des joueurs pourront retirer leur badge au bureau d'accueil après avoir envoyé un courriel à info@bielchessfestival.ch avec leur nom, prénom, adresse, n° de téléphone et nom du joueur qu'ils accompagnent.



Spectateurs, journalistes, photographes de presse

Afin de pouvoir assurer à tout moment que le nombre limite de 250 personnes présentes en même temps dans le Palais des Congrès (zone séparée de la Salle des Sociétés non comprises), seules les personnes munies d'un badge peuvent y pénétrer. **En conséquence, le principe de base veut que les spectateurs ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte du Festival.** Les journalistes et photographes de presse, ainsi que les invités peuvent demander une accréditation en envoyant à l'avance à info@bielchessfestival.ch leur nom, prénom, adresse, n° de téléphone et durée de leur présence sur place. Ils retireront alors leur badge au bureau d'accueil du Festival à leur arrivée au Palais des Congrès.

Déclaration de consentement

En signant ce plan de protection, chaque personne s'engage:

- à appliquer de manière stricte les exigences qu'il contient.
- À porter de manière visible le badge personnel qui lui a été remis au moment du pointage,
- et à respecter les zones spécifiques auxquels ce badge donne accès.
- À quitter au plus vite le Palais des Congrès une fois la partie terminée, et notamment à renoncer à analyser sur la place la partie.
- À quitter le moins souvent possible sa place de jeu pendant la partie, et à toujours porter le masque lorsqu'elle se lève.

Elle reconnaît par ailleurs avoir été informée que:

- les données de traçage récoltées seront transmises exclusivement aux autorités fédérales et cantonales compétentes sur demande de celles-ci;
- les organisateurs détruiront les données de traçage qu'elles ont collectés 14 jours après la fin du Festival, soit le 19 août 2021.

En échange, chaque participant reçoit un badge personnel qu'il doit porter de manière visible dans l'enceinte du Palais des Congrès.

Bienne, le 17 juillet 2021

Le référent COVID-19: Paul Kohler